Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 38 (1966)

Heft: 5

Buchbesprechung: Bibliographies

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Bibliographies

«Le Financement de l'Habitat social»

Une utile étude sur onze pays d'Europe et Israël

C'est un fort utile ouvrage que vient de faire paraître le Comité permanent international pour l'habitat social, sous le titre: «Le Financement de l'Habitat social».[1]

Il s'agit là du résultat de l'étude entreprise en 1963 par ce comité, sur les systèmes de financement des habitations à destination sociale, en vigueur dans les différents pays représentés. Ce Comité permanent international de l'habitat social est l'un des six comités permanents d'étude constitué au sein et sous l'autorité de la Fédération internationale pour l'habitation, l'urbanisme et l'aménagement du territoire (FIHUAT) à La Haye. Réunissant les représentants des différents organismes nationaux qui, quelle que soit leur forme juridique, s'occupent, sans but lucratif, de la construction, de l'amélioration et de la gestion d'habitation à destination sociale, il regroupe jusqu'à présent les pays qui ont apporté leur concours à ce comité et qui sont: l'Autriche, la Belgique, la France, Israël, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Pologne, la République fédérale d'Allemagne, la Suède, la Suisse, le Danemark et la Grande-Bretagne. Le secrétaire général du Comité permanent international de l'habitat social est M. Maurice Langlet, secrétaire général de l'Union nationale des fédérations d'organismes d'HLM, membre du Conseil économique et social.

L'ouvrage qui vient d'être publié fait suite à une étude comparée, parue en 1962, de la structure des institutions mises en place dans les pays considérés pour résoudre le problème social du logement.

En entreprenant, en 1963, la délicate étude des modalités du financement de l'habitat social, le comité ne s'était pas dissimulé les difficultés d'une telle tâche. L'examen des réponses reçues au questionnaire établi à cet effet n'a qu'accentué davantage les obstacles qui s'opposent à une véritable comparaison des mécanismes utilisés dans les différents pays. Il est pratiquement impossible, en effet, d'isoler dans telle nation un système d'aide de tout l'ensemble des institutions sociales et financières en usage dans le pays retenu.

C'est en fait l'ensemble même des mesures utilisées pour apporter les solutions souhaitées que l'on doit évoquer pour situer l'effort entrepris par chacun des Etats en matière de financement des logements sociaux et c'est pourquoi le présent ouvrage est davantage une étude individuelle des modalités mises en œuvre dans chaque pays considéré qu'une étude comparative proprement dite.

C'est là un vaste travail de compilation et de dépouillement, dont la mise au point complexe doit permettre d'en féliciter les auteurs. Il est d'ailleurs établi en français, en anglais et en allemand et outre le questionnaire de base, comprend les études des onze pays d'Europe et d'Israël.

[1] Un volume en français, anglais, allemand, 348 pages, 21 × 27 cm., 22 francs français, plus frais de port. Confédération française pour l'habitation et l'urbanisme, Secrétariat du Comité permanent international pour l'habitat social, rue Lord-Byron 2, Paris 8e. Tél. 359-25-52.

ROBINETTERIE OEDERLIN

Société Anonyme OEDERLIN + CIE 5401 Baden/Suisse Téléphone 056 2 41 41